

# Institut de Chimie de Clermont-Ferrand

## ICCF - UMR 6296



### Compte rendu du Conseil de l'UMR 6296

#### Séance du Vendredi 29 septembre 2022, 12h30 Amphi Remi

**Présents :** M. BRIGANTE, P.O. BUSSIERE, F. CHARNAY-POUGET, M. COLIN, M. DEFOIS, M. DUBOIS, S. DUCKI, T. GEFFLAUT, L. HECQUET, F. LEROUX, P. MALFREY, J-M. NEDELEC, A. POTDEVIN, O. ROY, C. VICHERY, G. VOYARD

**Absents excusés :** K. BALLERAT, S. THERIAS, L. JOUFFRET, G. MAILHOT

#### Ordre du jour :

1. Approbation du CR du CU du 2 septembre
2. Règlement Intérieur (RI) de l'Unité
3. Questions diverses

#### 1. Approbation du CR du CU du 2 septembre

Approuvé : 14      contre : 0      abstention : 2

#### 2. Règlement Intérieur

Le Règlement intérieur (RI) est projeté et les modifications importantes du texte annotées. Plusieurs points sont discutés :

- Pourquoi l'INP n'est pas cité dans ce règlement intérieur ? C'est une tutelle secondaire ? Attention car l'INP a son propre règlement intérieur. Une présentation des différentes tutelles (principales et secondaires) devrait être faite sur la première part du document. Les tutelles principales de l'ICCF sont l'UCA et le CNRS, la tutelle secondaire est le CHU.
- FL propose d'apporter les modifications majeures, mais le RI passera par les différents collègues pour finaliser les corrections de fond. Une fois les corrections de fond effectuées et validées, la forme sera remise à jour. Le RI sera écrit en écriture inclusive sans utilisation du point médian.
- Discussion sur le caractère consultatif du CU ou CD et sur les propositions débattues lors de l'AG qui pourront être mises au vote.
- Discussion sur la composition du CU avec au moins 50% de membres élus (le point qui indique le 30% de nommés est à vérifier).
- Section relative au COS : la politique scientifique n'est pas dans le rôle des axes. Il faudrait préciser le nombre de réunions par an.

---

Chimie 7 - 24, avenue Blaise Pascal, TSA 60026 CS 60026, 63178 AUBIERE Cedex – France

: (33) 04 73 40 71.25 : [direction.iccf@uca.fr](mailto:direction.iccf@uca.fr) <https://iccf.uca.fr>

Après discussion, la section sur le rôle et l'organisation du COS ne sera plus indiquée dans le RI.

- Discussion sur les horaires d'ouverture du laboratoire et la présence d'un personnel permanent pour encadrer le personnel non-permanent.
- Un article supplémentaire sur le Responsabilité Sociétale et Environnementale comportant un paragraphe sur « égalité et lutte contre les discrimination », « développement durable » et « Qualité de vie et condition de travail » sera rajouté au RI pour faire sens avec le nouveau site web de l'UCA.

Le RI sera voté lors de la prochaine séance du CU.

### **Questions des collègues**

Pas de questions de collègue « EC ».

Pas de question du collègue « non-permanent ».

Pas de question du collègue « chercheur ». Les représentants du collèges « chercheur » étant absents.

Collège « PAR » :

- Organisation de la campagne 2022 PEPS ICCF : sur quelle période ? le cadrage ?  
FL. On définira prochainement un cadrage et cette demande sera ouverte à tout le personnel.

Info FL : à l'EDSF on a validé la demande mi-thèse demandée par un collègue du MI

Sylvie Ducki : on constate pas mal de démissions en thèse au niveau de l'école doctorale SPI et surtout à l'Institut Pascal. Quel est le retour des étudiants et étudiantes de l'ICCF qui dépendent de l'EDSF ?

Un sondage en interne sera effectué par le collègue « non permanent »

**Fin à 15h10**

**Prochain CU le 20/10/2022**

**Secrétaire : P.O. BUSSIÈRE**